



Conseil Municipal

du 18 janvier 2023 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- Délibération : acceptation de la subvention des amendes de police 2022
- Délibération : ouverture anticipée de crédits en investissement
- Délibération : subvention au Patrimoine
- Délibération : subvention à l'association Rallye Sport Courzieu (RSC)
- Délibération : modification loyer boulangerie
- Présentation rapport des déchets 2021
- Rapport des commissions
- Questions diverses

DELIBERATIONS

→ ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DES AMENDES DE POLICE 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un dossier avait été déposé en avril 2022 pour solliciter une subvention au titre de la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police pour l'aménagement du stationnement devant la salle Louis Besson et la sécurisation du chemin d'accès au cimetière.

Le conseil départemental du Rhône, a alloué une subvention de 3 000 € lors de sa séance du 21 octobre 2022 pour les travaux énoncés ci-dessus, qu'il y a lieu d'accepter.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante

→ OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1er janvier 2023 et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente (article L 1612-1 du CGTC).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance

avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de mandater.

Sur cette base, il convient d'autoriser l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour l'exercice 2023.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante

→ SUBVENTION AU PATRIMOINE

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande formulée par la Présidente de l'association LE PATRIMOINE en vue d'obtenir une subvention pour le projet de protection du tronçon de l'aqueduc situé à Lafond au lieu-dit « grand bois ». Après débat, il est proposé de leur verser la somme de 150 €.

Vote de l'assemblée délibérante à la majorité, :
11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS.

→ SUBVENTION A L'ASSOCIATION RALLYE SPORT COURZIEU (RSC)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'association Rallye Sport Courzieu (RSC) représentée par son président Clément Razy d'une subvention pour participer au rallye du Dakar. Il s'agit de la même demande qu'en 2022 mais qui n'avait pas pu être versée dans les temps.

Il propose de verser une subvention de 150 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

→ MODIFICATION LOYER BOULANGERIE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les difficultés de ce commerce liées à l'augmentation du prix de l'énergie.

Il propose de ne pas appeler ce loyer ni la location-vente du matériel à compter du 1^{er} février 2023 jusqu'au 31 mai 2023 inclus.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION SCOLAIRE

→ ACM Bessenay : la dernière réunion du 15/12/2022 a présenté le bilan de cet accueil de loisirs sur les effectifs pendant les vacances scolaires et les mercredis. Il est constaté une évolution importante de l'utilisation de ce service. Cette augmentation de fréquentation entraîne aussi une augmentation du coût de participation pour la commune.

COMMISSION CCAS

→ Sortie cinéma à Vaugneray : le dimanche 29 janvier 2023.

→ Colis des Anciens : pour rappel la distribution de ces colis a été redéfinie en septembre 2019, par le Centre Communal d'Action Sociale qui avait décidé de n'en maintenir la distribution que pour les personnes résidant en EHPAD. À la suite de la période « COVID », la décision a été prise d'élargir cette distribution aux personnes de plus de 80 ans, ayant répondu qu'ils ne pourraient pas participer au repas. En effet, le budget alloué à ces colis pesant de plus en plus lourd sur les finances du CCAS, un choix a dû être fait pour préserver les autres actions sociales sur la commune.

COMMISSION

RESSOURCES HUMAINES

→ Ce jeudi 19 janvier 2023, grève nationale suivie par la totalité des enseignantes et les 2/3 des agents communaux. Un service minimum

d'accueil des enfants a été mis en place par la commune.

→ RECRUTEMENT PROVISOIRE : suite à l'indisponibilité prévue d'un agent à compter de début mars et pour plusieurs mois, la commune recherche une personne pour assurer les transports scolaires et l'entretien courant du véhicule « La Baladeuse », le matin de 7h05 à 8h35 et le soir de 16h20 à 18h20 pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires uniquement.

Candidature à adresser à la mairie avec copie du permis de conduire B.

GENDARMERIE

- PARTICIPATION CITOYENNE

→ A l'issue de nombreuses démarches et de présentation au public, il a été signé un protocole de « participation citoyenne » entre Mr Le Préfet (non présent physiquement), Mr le Maire de la commune de Courzieu et la gendarmerie de Lyon représentée par le lieutenant-colonel LAFOND, en présence de la commandante de la compagnie de gendarmerie de L'Arbresle, la brigade de gendarmerie de Saint Laurent de Chamousset et des 7 référents communaux désignés.

Ce protocole permet donc la mise en place de ce dispositif encourageant la population à adopter une attitude solidaire et de vigilance ainsi qu'à informer les forces de l'ordre dans le cadre d'une prévention des cambriolages et des incivilités.

COMMISSION VOIRIE

→ Travaux en cours :

- Secteur de la Verrière : curage du « piège à cailloux » situé vers le boulodrome, ainsi que préparation de nouveaux stationnements
- Intervention du tractopelle la semaine prochaine
- Location de la nacelle pour déposer les dernières guirlandes de fin d'année
- Bouchage et réparation des nids de poule sur la voirie de l'ensemble du territoire communal
- Déneigement et salage selon les intempéries

→ PROJETS 2023 :

- Reprise de voiries : route de Combrou, secteur du Giraud, montée du cimetière et parking près de la salle Louis Besson.

→ BRIGADES DE RIVIERES : dans le cadre de l'aménagement des berges de la Brévenne sur la traversée de La Giraudière, par le syndicat de rivière Brévenne-Turdine, le SYRIBT, les brigades des rivières interviendront pour couper des arbres entre mars et juillet 2023.

COMMISSION FLEURISSEMENT, EMBELLISSEMENT, ENVIRONNEMENT

- Commande groupée de fleurs : la distribution est fixée au vendredi 5 mai de 18h00 à 20h00 dans la salle polyvalente. Le formulaire de commande sera distribué avec le flash info de printemps.
- Marché de l'environnement : ce grand marché annuel sera organisé cette année, le samedi 3 juin à Courzieu. Une première réunion de préparation est fixée au mardi 24/01 avec une aide technique et financière de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA).
- Talus de la montée de la Gorge : ce talus sera aménagé avec des arbres et des plantes parfumées.

COMMISSION URBANISME

- PLU :
2 modifications sont en cours, pour rappel :
 - 1ère modification concerne l'adaptation du règlement en zone N et en zone A
 - 2ème modification concerne l'extension du bourg dans le secteur de La Croix Rousse. Les dossiers viennent d'être transmis aux services compétents de l'Etat et d'autres instances qui auront 2 mois pour rendre leur avis, suivra l'enquête publique, une des dernières étapes de la procédure administrative.

COMMISSION TOURISME ET PATRIMOINE

- Animation Trail du 22 janvier 10h à 12h00 : séance de coaching gratuite par Emmanuel Meysat.
- Festival de l'humour itinérant :
Mon Village Invite l'Humour, le 4 février 2023 à 20h30 à la salle polyvalente.
Cette année 3 nouveaux artistes + 2 artistes en scène ouverte en début de soirée. Cela promet

un beau spectacle et une belle soirée. (flyer en fin de compte rendu)

- Projets en cours : le Pump-Track sera terminé prochainement et le Skate-Park est en préparation sur le plan administratif.

COMMISSION BATIMENTS

- Chantier Salle Polyvalente : des devis sont attendus pour réparer les fuites sur le toit. La régulation du chauffage sera bientôt revue.
- Eglise : la paroisse avait sollicité la municipalité il y a quelques temps pour les autoriser à ouvrir les portes de l'église en journée de manière à permettre aux visiteurs de passage d'y pénétrer. Cette demande avait été acceptée. Les élus remercient d'ailleurs les personnes bénévoles qui ouvrent et ferment les portes de l'édifice. La paroisse sollicite aujourd'hui la commune pour le versement d'une aide possible et facultative pour le gardiennage du bâtiment. Les budgets communaux étant très restreints, les élus ne souhaitent pas donner suite à cette demande et souhaitent que cette possibilité demeure dans le domaine du bénévolat.
- DOSSIERS DE SUBVENTION POUR 2023
 - Rénovation de la mairie et de l'école primaire concernant le changement du mode d'énergie grâce à l'appui d'une étude réalisée par le cabinet ALTE69.
 - Remplacement de fenêtres et de portes de l'école maternelle et de la mairie.
- LOGEMENT VACANT : Un logement va se libérer au-dessus de la boulangerie à compter du 01 février 2023. Il s'agit d'un T3 de 80 m² comprenant : cuisine, séjour, 2 chambres, salle de bain, WC. Loyer sans charge : 460€13. Contactez la Mairie si vous êtes intéressé.

COMMISSION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

- JEUNESSE : Cadole des gones, cette jeune association tiendra la buvette lors du festival de l'Humour du 4 février prochain.
- BIBLIOTHEQUE : février est le mois des bibliothèques du réseau Com'Monly avec pour thème « Les adaptations en folie », le monde

des adaptations littéraires à découvrir dans votre bibliothèque : les livres adaptés au cinéma, les films d'animations, la BD etc...

- PRIX DES P'TITS D'MONTS : les classes lisent 4 à 5 livres par niveau puis votent au printemps pour élire le livre plébiscité par les élèves.

COMMISSION COMMUNICATION

- CITY All : cette application sur smartphone sera complétée avec les informations concernant les associations.
- SITE INTERNET : poursuite de sa mise à jour

DELEGATIONS EXTERIEURES

- CCPA :
 - ZONE DES ROCHES : la CCPA doit prioriser les zones à aménager sur l'ensemble du territoire, c'est un dossier important, long à gérer et toujours en attente pour Courzieu.
 - RAPPORT SUR LES DECHETS 2021 : ce rapport présenté à l'assemblée et est consultable au secrétariat de la mairie
- SIDESOL : tous les poteaux incendie ont été contrôlés cette fin d'année 2022 par la société SUEZ, la commune doit maintenant rédiger la DECI, qui est l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés, susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie sur le territoire communal.
- SYDER : le syndicat a présenté ce mercredi aux élus la « démarche performancielle ». Elle précise le remplacement des 198 points lumineux de Courzieu par des luminaires LED. Elle précise aussi les règles d'extinction partielle ou totale de l'éclairage public. Les coûts et les économies potentielles attendus ont été présentés également. Les travaux auront lieu sur 2023.
Le conseil valide ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Relance du dossier ADRESSAGE suite aux numérotations et dénominations des voies et chemins.

Fin de séance à 22h45
Prochain conseil Municipal :
le mercredi 22 février 2023 à 20h

INFOS COMMUNALES

DATE	EVENEMENT	LIEU
04/02/2023	PERMANENCE CCAS	Mairie de 9h à 11h
04/02/2023	FESTIVAL D'HUMOUR	Salle polyvalente 20h30
14/02/2023	PERMANENCE SIPAG	Mairie de 9h30 à 12h30
15/02/2023	PERMANENCE CCAS	Mairie de 9h à 12h

INFOS ASSOCIATIVES

DATE	EVENEMENT	LIEU
04/02/2023	VENTE BUGNES ADMR	Salle de réunions de 10h à 12h30
18/02/2023	BANQUET ACCA	Salle polyvalente 12h30